MINISTERE DE LA SANTE DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS ET MATERNELS

Abidjan, le 28/10/2024

N°_____/MSHPCMU/DGS/DSIMI

CERTIFICAT DE PERMISSION JOUR À JOUR

Je soussigné, Docteur MEITE Djoussoufou, Directeur des Soins Infirmiers, Maternels et Infantiles (DSIMI) certifie que Mme N'goran Marcelin YAO, matricule 43, Assistant du chef de service à SD PF/SME, bénéficiaire d'une permission jour à jour de 3 jours au titre de l'année 2024, cesse service le 04/11/2024.

Type de congé: Permission jour à jour

Motif: Problèmes de famille.

Durée: 3 jours

L'intéressé(e) reprendra service le 07/11/2024, à son poste habituel.

En foi de quoi, le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Dr MEITE Djoussoufou